

Les pratiques de la RSE et l'équité au sein des écoles publiques au Maroc

Hamid BAMMOU ¹ & Aïcha EL ALAOUI ²

¹Doctorant, Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion (LARPEG), Faculté d'Economie et de Gestion, Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal, Maroc,

²Professeure-Chercheure, Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion (LARPEG), Faculté d'Economie et de Gestion, Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal, Maroc,

Résumé : Cet article explore les pratiques de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) adoptées par les petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de l'éducation, en mettant l'accent sur leur impact sur les élèves vulnérables. À travers une étude qualitative menée auprès d'un échantillon de vingt PME opérant dans la ville de Rabat, les perceptions des gestionnaires concernant la RSE et l'équité, ainsi que les actions sociales entreprises pour soutenir les élèves vulnérables des écoles publiques, ont été enquêtées. Les conclusions de cette recherche révèlent que, bien que les PME mettent en place des initiatives sociales, elles tendent souvent à les considérer comme relevant du domaine des grandes entreprises, et leurs interventions se concentrent généralement sur leur environnement immédiat. De plus, la mise en œuvre d'actions sociales est fortement influencée par la volonté et les motivations du gestionnaire. Certains ont souligné leur soutien aux élèves vulnérables dans le but de favoriser une éducation plus équitable. Pour ces acteurs, l'équité implique un accès égal à l'éducation pour tous, sans distinction. Cette étude met en lumière plusieurs facteurs qui influencent l'engagement des PME dans des initiatives sociales en faveur des élèves vulnérables, y compris le sexe, l'origine et le niveau d'éducation du gestionnaire. Les actions entreprises vont de soutiens financiers directs à des dons en nature tels que l'achat de vélos et de vêtements pour ces élèves.

Mots clés : RSE, Équité, PME, Éducation, Elèves vulnérables, Maroc.

Abstract: This article explores the practices of Corporate Social Responsibility (CSR) adopted by small and medium-sized enterprises (SMEs) in the field of education, with a focus on their impact on vulnerable pupils. Through a qualitative study conducted with a sample of twenty SMEs operating in the city of Rabat, the perceptions of managers regarding CSR and equity, as well as the social actions taken to support vulnerable pupils in public schools, were investigated. The findings of this research reveal that while SMEs implement social initiatives, they often tend to view them as the domain of larger companies, and their interventions typically concentrate on their immediate environment. Furthermore, the implementation of social actions is heavily influenced by the will and motivations of the manager. Some have emphasized their support for vulnerable pupils with the aim of promoting a more equitable education. For these actors, equity entails equal access to education for all, without distinction. This study highlights several factors that influence SMEs' engagement in social initiatives for vulnerable pupils, including the gender, background, and level of education of the manager. The actions taken range from direct financial support to donations in kind such as purchasing bicycles and clothing for these pupils.

Keywords: CSR, Equity, SMEs, Education, vulnerable students, Morocco.



1. Introduction

Le développement des sociétés est intrinsèquement lié à l'éducation des individus, un élément clé pour assurer leur avenir dans le cadre des systèmes politiques, économiques et sociaux (El Alaoui, 2018). Ainsi, l'éducation est au cœur des politiques gouvernementales à travers le monde.

Malgré les efforts consentis par différents pays en développement pour accélérer la croissance de leurs systèmes éducatifs après leur indépendance, la démocratisation de l'enseignement dans ces régions reste confrontée à des défis persistants, notamment en ce qui concerne l'injustice et le manque d'infrastructures de base (Souali, 2010). L'objectif essentiel pour ces pays est d'assurer une éducation de qualité à tous leurs citoyens. Cette qualité ne peut être atteinte que par l'instauration d'un système éducatif performant et équitable pour tous.

Le concept d'équité a été examiné dès les années 60 par des chercheurs tels que Walster et ses collègues, qui l'ont étudié dans le contexte des relations entre employés et employeurs. En outre, plusieurs auteurs (Grant, 1989 ; Harvey et Klein ; Sanders, 1989; Secada, 1989) ont observé que l'équité se traduit par des politiques, des actions, des procédures et des règles visant à réduire les disparités entre les groupes les plus favorisés et les plus défavorisés (J. d'Arc et C. Lapointe, 2022).

Dans le domaine de l'éducation, le concept d'équité peut être illustré par les étudiants(es) issus de groupes et de milieux défavorisés qui ont été victimes de discrimination. En effet, l'équité dans ce contexte implique de leur offrir des bourses d'études pour faciliter leur accès à l'enseignement secondaire (J. d'Arc et C. Lapointe, 2022). De même, la création de classes intégrées pour accueillir les élèves ruraux pendant leur scolarisation dans les centres urbains constitue un autre exemple d'équité en éducation.

Dans son rapport "Vision stratégique de la réforme 2015-2030", le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique définit l'équité en éducation de la manière suivante :

- Il s'agit de généraliser l'accès à l'éducation pour tous, en garantissant une place à l'école pour chacun, selon des critères de qualité et d'efficacité équivalents, sans aucune forme de discrimination liée à la géographie, au statut social, au genre, au handicap, à la couleur de peau, à la langue ou aux croyances ;
- Il convient de disposer d'espaces et d'infrastructures adéquats pour assurer l'éducation pour tous, en maintenant les apprenants à l'école le plus longtemps possible et en leur offrant la possibilité de compléter leurs parcours d'apprentissage sur la base du mérite et de la réussite.
- Il est primordial de mettre en œuvre des dispositifs de soutien matériel, pédagogique et psychosocial en faveur des apprenants qui en ont besoin ;
- L'équité en éducation implique également la possibilité d'apprendre tout au long de la vie.

Selon l'UNESCO, l'équité en éducation est au cœur des objectifs de développement durable, en particulier dans le cadre de l'ODD 4 (éducation et qualité). La Cible 4.5 vise à éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et à garantir l'égalité d'accès à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle pour les personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation de vulnérabilité.

Dans cette perspective, l'équité en éducation repose sur des politiques et des efforts visant à garantir à tous les élèves les mêmes chances d'accès et de traitement au sein de l'école, constituant ainsi une forme de discrimination positive.

Diverses formes d'actions de soutien aux élèves vulnérables émergent, telles que le financement de la construction d'écoles dans des zones défavorisées, les aides directes aux élèves issus de milieux défavorisés, la restauration et les classes internes. De nombreux acteurs sont impliqués dans la garantie de l'équité au sein de l'école.

Au Maroc, le gouvernement joue un rôle prépondérant dans le domaine de l'éducation en déployant des efforts considérables et en mettant en place des programmes visant une école équitable. Parmi ces programmes, on retrouve "Tayssir", un programme de transferts monétaires conditionnels lancé en 2008 au profit des familles défavorisées afin de lutter contre les facteurs de décrochage scolaire (Saidi et al., 2020).

Cependant, l'équité en matière d'éducation ne relève pas uniquement du gouvernement ; tous les acteurs, y compris les ONG, les coopératives, les particuliers et le secteur privé (PME, entreprises multinationales, etc.), peuvent organiser des actions sociales en faveur des élèves vulnérables. Les PME, en particulier, en tant que piliers du tissu économique marocain, peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation de l'objectif d'équité dans les écoles publiques marocaines en intégrant leur responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La RSE est définie comme l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes (Commission Européenne, 2002). Elle englobe les attentes économiques, légales, éthiques et philanthropiques qu'une société peut avoir à l'égard d'une entreprise à un moment donné (Caroll, 1979). Dans le contexte des PME, la RSE reflète souvent les actions du dirigeant (Parados, 2007) et dépend de son implication (Courrent, 2012).

Pourtant, la RSE est souvent perçue comme relevant principalement des grandes entreprises, et les dirigeants des PME estiment parfois que leurs entreprises ne sont pas concernées par les enjeux du développement durable en raison de leur taille réduite (Courrent, 2012). Les actions de RSE se limitent alors souvent aux initiatives sociales envers les employés de l'entreprise (Cherkaoui, 2016). Les motivations, les valeurs éthiques et sociales du dirigeant sont des facteurs déterminants dans la définition de la RSE au sein des PME (Santos, 2011), tandis que des facteurs tels que la taille, le secteur et la situation financière de l'entreprise influent sur son engagement dans la RSE (Teupa Dongmo Kelly et al., 2021).

Dans ce contexte, l'objectif de cette étude est d'analyser les pratiques de la RSE chez les PME dans le domaine de l'éducation, en mettant particulièrement l'accent sur leur soutien aux élèves vulnérables. Pour mieux appréhender cette intention, cet article cherche également à examiner les actions sociales entreprises par ces PME pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, lorsque le ministère de l'Éducation, du Préscolaire et du Sport du Maroc a mis en place l'enseignement à distance. Ainsi, la question de recherche est la suivante : ***quels sont les efforts déployés par les PME dans le cadre de la RSE pour promouvoir une éducation équitable ?***

Cette étude vise donc à analyser comment les PME peuvent contribuer à assurer l'équité au sein du système éducatif marocain. Elle commence par définir la RSE et l'équité pour les PME, ainsi que leurs actions sociales envers leur communauté, notamment les écoles publiques. Ensuite, elle met en évidence les actions spécifiques entreprises par les PME en faveur des élèves vulnérables. L'étude examine également les actions des PME pendant la crise sanitaire, en se concentrant notamment sur l'enseignement à distance.

L'article est organisé ainsi comme suit : la deuxième section aborde les questions d'équité dans les écoles marocaines, la troisième présente la méthodologie adoptée pour cette étude, la quatrième expose les résultats obtenus et leur analyse, enfin la cinquième section conclut l'étude.

2. Question d'équité dans les écoles marocaines

La Constitution marocaine de 2011 garantit à tous les citoyens marocains le droit à l'éducation, comme le stipule l'article 31, qui souligne l'obligation pour l'État, les établissements publics et les collectivités

territoriales de mobiliser les moyens nécessaires pour assurer un accès égal à une éducation moderne, accessible et de qualité.

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a abordé les inégalités des chances scolaires au Maroc. Une étude basée sur l'indice de l'équité des chances au Maroc pour la période de 2004 à 2014, et sur les données recueillies lors du recensement général de la population et de l'habitat au Maroc mené par la HCP en 2014, révèle qu'un peu plus de la moitié des enfants âgés de 4 à 6 ans, soit 51,9%, n'ont pas fréquenté l'enseignement préscolaire (HCP, 2022).

En termes de répartition spatiale, la couverture du préscolaire est nettement plus élevée en milieu urbain (69,9%) qu'en milieu rural (20%). Ainsi, les enfants urbains ont 3,5 fois plus de chances de fréquenter le préscolaire que leurs pairs ruraux (HCP, 2022).

De plus, le niveau d'éducation du chef de ménage exerce une influence significative sur les chances d'accès à l'enseignement préscolaire. Lorsque le chef de ménage possède un niveau d'études supérieur, le taux de préscolarisation des enfants est plus élevé de près de 2,9 fois que celui des enfants dont le chef de ménage n'a jamais fréquenté l'école (HCP, 2022).

Par ailleurs, une analyse basée sur la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage révèle des disparités marquées. Les parents occupant des postes supérieurs accordent une plus grande importance à la préscolarisation de leurs enfants : plus de 70 % de leurs enfants âgés de 4 à 6 ans fréquentent l'école préscolaire. En contraste, plus de trois quarts des enfants d'exploitants agricoles ainsi que des ouvriers et manœuvres agricoles ne sont pas inscrits en préscolaire (HCP, 2022).

Le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique considère l'école comme étant au cœur du projet de la société marocaine, en raison de son rôle crucial dans le développement des sociétés. Dans cette optique, cette institution a proposé la vision stratégique 2015-2030 intitulée « Pour une école de l'équité, de la qualification et de la formation » (Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 2015).

Cependant, malgré ces initiatives, les inégalités en matière d'éducation persistent. Selon les indicateurs de l'année scolaire 2022-2023 publiés par le Ministère de l'Education, du Préscolaire et du Sport, l'indice de parité entre le milieu rural et urbain est de 0,78 pour l'enseignement secondaire collégial, ce qui témoigne d'une iniquité dans la scolarisation entre ces deux milieux.

En outre, le taux de couverture des communes rurales par l'enseignement collégial est de 76,2%, tandis que ce taux est beaucoup plus bas pour l'enseignement qualifiant, s'élevant à seulement 39,5% (Ministère de l'Education, du Préscolaire et du Sport, 2023).

Sur le plan territorial, la situation reste également contrastée. En effet, la proportion des établissements d'enseignement primaire raccordés aux réseaux d'électricité s'élève à 95,5% en milieu rural contre 98,2% en milieu urbain. De même, la part des établissements bénéficiant d'un accès à l'eau potable est de 57,9% en milieu rural et de 97,4% en milieu urbain (Données publiées par le Ministère de l'Education, du Préscolaire et du Sport pour 2022-2023).

3. Méthodologie

Cette étude vise à examiner le rôle des PME dans les initiatives sociales en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne les élèves vulnérables, dans le but de promouvoir l'équité au sein du système éducatif.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté la définition suivante des PME : « Une PME est une entreprise dirigée et/ou administrée directement par des personnes physiques qui en sont les propriétaires ou actionnaires, et dont le capital ou les droits de vote ne sont pas détenus à plus de 25 % par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne répondant pas à la définition de la PME ».

De plus, une PME est définie selon les critères énoncés dans la charte régissant les petites et moyennes entreprises au Maroc :

- Elle emploie un nombre de salariés permanents n'excédant pas 200 personnes ;
- Son chiffre d'affaires annuel, au cours des deux derniers exercices, ne dépasse pas 75000000 de dirhams hors taxe, et son total annuel de bilan ne dépasse pas 50000000 de dirhams.

Les entretiens menés dans le cadre de cette étude ont été réalisés avec les gérants d'entreprises afin de comprendre dans un premier temps si ces PME planifient et mettent en œuvre des actions sociales dans le domaine de l'éducation, en particulier en faveur des élèves vulnérables. De plus, ces entretiens visent à identifier les motivations et les raisons derrière les initiatives sociales entreprises en faveur des élèves vulnérables, ou, dans le cas contraire, les raisons pour lesquelles les PME de la ville de Rabat ne prévoient pas d'aider cette catégorie sociale. La perception du concept de la RSE et de l'équité a également été analysée.

La population cible de cette étude est constituée des PME opérant dans la ville de Rabat. Sur un échantillon de vingt entreprises, des entretiens ont été menés avec les gérants pendant la période du 29 février au 09 mars 2024. Ces entreprises ont été sélectionnées selon plusieurs critères, notamment le secteur d'activité, le genre du gérant, la qualité du gérant (propriétaire ou non), le niveau d'études du gérant et l'origine du gérant.

Le choix de Rabat comme ville d'étude est justifié par le grand nombre d'écoles publiques qu'elle abrite, ainsi que par sa proximité avec des provinces et des communes où vivent des familles défavorisées, dont les enfants sont particulièrement vulnérables.

Le guide d'entretien élaboré comprend six axes. Le premier axe est consacré à l'identification de l'interlocuteur de la PME. Le deuxième axe aborde la définition de la RSE et les pratiques sociales mises en œuvre par l'entreprise. Le troisième axe explore la conception de l'équité et les actions entreprises par la PME dans le domaine de l'éducation, en particulier en faveur des élèves vulnérables. Le quatrième axe examine les actions entreprises par les PME pendant la crise sanitaire. Enfin, le dernier axe porte sur les contraintes rencontrées et la vision des PME dans le domaine social.

Le tableau 1 et le tableau 2 suivants présentent, respectivement, les secteurs d'activités des PME interviewées et le niveau d'éducation des managers participants à cette enquête. La plupart des PME ont des activités économiques dans le secteur de service, tandis que la plupart des managers ont un niveau d'éducation supérieur à BAC +2.

Tableau 1 : Les PME par secteur d'activité (en %)

Secteur d'activités	%
Informatique et télécom	15%
BTP et matériaux de construction	15%
Nettoyage et gardiennage	15%
Transport et logistique	15%
Edition et impression	10%
Etudes et conseil	10%
Hôtellerie et restauration	10%
Matériaux industriel et maintenance	5%
Commerce et distribution	5%

Source : Selon notre enquête.

Tableau 2 : Les PME par niveau d'étude du gérant (en %).

Niveau de l'éducation	%
BAC	40%
BAC+2	30%
BAC+3	15%
BAC+5	10%
BAC+7	5%

Source : Selon notre enquête.

4. Résultats et discussion

4.1. Le concept de la RSE

Pendant les entretiens, les gérants des PME ont été questionnés sur le concept de la RSE. Pour eux, ce concept se définit comme l'ensemble des actions sociales entreprises par une entreprise envers sa communauté, mettant particulièrement l'accent sur son environnement immédiat.

Un des gérants a exprimé que la RSE représente la RSE de l'entreprise envers sa communauté, ainsi qu'envers l'environnement. Il est intéressant de noter que ce point de vue a été exprimé par un gérant possédant un niveau d'études supérieur.

Il est apparu que les entreprises interrogées ne mettent pas en place de plan annuel pour leurs actions sociales. Ces initiatives sont plutôt planifiées de manière aléatoire et dépendent du budget disponible, de la situation financière, ainsi que des besoins qui se manifestent.

Les entreprises interviewées concentrent généralement leurs actions sociales sur leur environnement immédiat, tel que leurs employés, leurs familles, ainsi que les individus travaillant ou résidant à proximité de leurs locaux (tels que les gardiens de voitures des rues avoisinantes, les voisins, etc.). À cet égard, une entreprise a décrit ses actions sociales comme étant de nature "Sadaqa".

En outre, seule une minorité d'entreprises (20% de l'échantillon) s'associent à des organisations caritatives pour mener à bien leurs actions sociales. La majorité des entreprises de notre échantillon refusent de s'engager dans de telles initiatives, craignant que les responsables associatifs ne poursuivent que leurs intérêts personnels.

Malgré la mise en œuvre d'actions sociales, la RSE n'est pas considérée comme relevant de la responsabilité des petites et moyennes entreprises par tous les gérants interrogés. Ils estiment que ce domaine appartient plutôt aux grandes entreprises, qui cherchent à améliorer leur image publique et à accroître leur clientèle en mettant en avant leurs actions sociales. Comme l'a déclaré un gérant : "Ce sont les grandes entreprises qui génèrent d'énormes profits et qui bénéficient davantage de leur environnement. Ce sont elles qui sont principalement intéressées par une image de marque renforcée grâce à la publicité de leurs initiatives sociales."

Selon l'un des responsables interrogés dans notre échantillon, la RSE pour une PME se traduit avant tout par la préservation de son personnel, étant donné que ces entreprises ne génèrent pas des résultats et des bénéfices aussi importants que les grandes entreprises.

Pour un autre gérant, la RSE se manifeste par le paiement des impôts, notamment l'impôt sur les sociétés. Il estime que l'État, en collectant ces impôts, devrait diriger les fonds ainsi récoltés vers des domaines prioritaires tels que l'éducation.

4.2. Le concept de l'équité

Un des responsables des PME décrit l'équité comme garantissant que tous les Marocains remplissent les conditions d'accès à l'éducation. Il affirme que l'éducation est un droit et que l'État doit investir tous les efforts nécessaires pour construire des écoles dans les zones rurales.

Pour un autre gérant, l'équité signifie l'égalité d'accès entre les filles et les garçons à l'éducation. Selon lui, promouvoir l'accès des filles à l'école et combattre les coutumes et les traditions qui les retiennent à la maison sont des aspects essentiels de l'équité. Un troisième gérant partage cette perspective, soulignant que les femmes représentent la moitié de la société, et que l'équité en matière d'éducation consiste à permettre aux filles d'accéder à l'éducation au même titre que les garçons. « L'équité ne se limite pas aux études primaires, mais consiste à garantir aux filles la possibilité de poursuivre leur éducation jusqu'à l'université », déclare l'un des gérants interrogés.

Un gérant parmi ceux interrogés définit l'équité en éducation comme une forme de discrimination positive en faveur des élèves issus de milieux défavorisés. Il convient de noter que ce gérant possède un niveau d'études supérieur.

Pour les PME, l'équité dans l'éducation doit être une priorité absolue. Un gérant, originaire d'une région montagneuse, souligne les défis rencontrés pour atteindre l'équité, en raison des obstacles géographiques et climatiques. Il explique que dans certaines communes éloignées, les conditions météorologiques extrêmes comme la pluie et la neige rendent difficile voire impossible pour les élèves de se rendre à l'école pendant plusieurs mois de l'année. De plus, il mentionne que dans les régions très reculées, l'éducation n'est souvent pas la préoccupation principale des parents, ce qui conduit à des cas où certains enfants n'ont jamais mis les pieds dans une salle de classe.

Pour les PME incluses dans notre échantillon, le concept d'équité est synonyme d'égalité. Ils considèrent que l'équité implique la scolarisation des filles, la construction d'écoles dans les zones rurales et les communautés locales, ainsi que des efforts et des aides en faveur des élèves issus de milieux marginalisés. En résumé, pour ces entreprises, l'équité dans l'éducation signifie offrir une éducation accessible à tous, sans distinction de genre ou de lieu de résidence.

4.3. Les actions des PME en éducation

Dix des vingt entreprises interviewées ont mis en place des initiatives sociales dans le domaine de l'éducation, principalement destinées aux familles vulnérables ayant des enfants scolarisés. Ces entreprises ciblent en premier lieu leur cercle proche, notamment les enfants des employés, les enfants des familles des dirigeants, ainsi que les enfants des connaissances et des relations du dirigeant. Ces actions sont généralement lancées en début d'année scolaire et se présentent sous forme de dons en nature ou en espèces.

Une seule entreprise organise des sorties vers des milieux défavorisés afin de distribuer des aides aux familles dont les enfants sont scolarisés.

Pour ces dix entreprises, leurs actions sont axées sur le domaine de l'éducation, en particulier sur les élèves vulnérables, car l'éducation est avant tout un droit et le moyen pour un enfant de s'intégrer et de réussir dans la société. Un des interviewés a cité le proverbe "ne me donne pas un poisson, apprends-moi à pêcher", soulignant ainsi que l'aide apportée à un élève dans son parcours scolaire peut lui permettre d'obtenir un emploi, de s'intégrer dans la société et, en fin de compte, d'aider sa famille.

Il est intéressant de noter que les PME dirigées par des femmes ont manifesté une attention particulière et une grande importance aux actions sociales en faveur des élèves vulnérables. De même, le niveau d'éducation joue un rôle crucial : plus le niveau d'études du dirigeant est élevé, plus il accorde d'importance aux actions sociales de son entreprise, notamment en faveur des élèves vulnérables.

L'origine du dirigeant est également un facteur déterminant de la motivation à soutenir l'éducation des élèves vulnérables. Un dirigeant issu d'un milieu défavorisé, en raison de son expérience personnelle, est plus enclin à considérer les besoins de ces élèves avec empathie et à s'investir dans des actions en leur faveur.

En général, les actions entreprises par les PME consistent principalement à fournir des aides financières directes aux parents d'élèves, à acheter des vélos pour assurer le transport vers l'école, à acquérir des vêtements pour les élèves et à acheter du matériel pédagogique.

Quant aux dix autres entreprises qui ne mènent pas d'actions sociales en faveur des élèves issus de milieux défavorisés, certaines estiment que l'éducation des citoyens relève de la responsabilité de l'État. D'autres dirigeants d'entreprises affirment n'avoir jamais envisagé d'entreprendre des actions sociales dans le domaine de l'éducation. Pour eux, les personnes ayant le plus besoin sont les handicapés, les chômeurs et les veufs (veuves) dont les besoins en alimentation et en santé sont prioritaires.

4.4. Les actions sociales de la PME pendant la crise sanitaire

Durant la crise sanitaire due au Covid-19, la plupart des PME de notre échantillon n'ont pas pu mettre en place d'actions sociales en raison des contraintes financières rencontrées. Les responsables interrogés sont conscients que de nombreux élèves n'ont pas pu suivre leurs cours à distance faute de disposer des outils nécessaires tels que des ordinateurs, des smartphones, des tablettes, et autres.

Seules trois entreprises ont pris des mesures pendant cette période difficile. Elles ont acheté des ordinateurs pour venir en aide aux élèves vulnérables. Toutefois, ces actions ont principalement bénéficié aux enfants des familles de leurs propres employés. En fait, l'une des entreprises a été contactée par une famille défavorisée liée à l'origine ethnique du gérant, et ce dernier a généreusement répondu en offrant un ordinateur issu de son propre bureau.

5. Conclusion

Cette étude a pour objectif d'explorer la perception des PME de Rabat concernant les notions de RSE et d'équité, ainsi que leurs initiatives dans le domaine de l'éducation, notamment en ce qui concerne les élèves vulnérables. Les résultats de cette recherche ont révélé que la plupart des PME considèrent la RSE comme relevant principalement des grandes entreprises, et que leurs actions sociales se concentrent souvent sur le bien-être de leurs propres employés. Cependant, certains responsables ont souligné qu'ils mettent en place des initiatives en faveur des élèves vulnérables, mettant ainsi en lumière leur engagement envers l'éducation.

De plus, il est clair que la vision de la RSE au sein des PME est fortement influencée par les convictions de leurs dirigeants. Le niveau d'éducation, l'origine et le genre jouent également un rôle crucial dans leur volonté de soutenir des initiatives en faveur des élèves défavorisés. Les femmes dirigeantes sont souvent plus enclines à soutenir ces élèves dans leur parcours scolaire, tandis que les dirigeants issus de milieux défavorisés sont sensibles à l'importance de l'éducation pour l'avenir des élèves et sont donc plus disposés à leur venir en aide.

L'analyse des entretiens a mis en lumière une compréhension limitée du concept d'équité en éducation parmi les personnes interrogées, soulignant ainsi la nécessité d'une sensibilisation accrue des PME à leur rôle essentiel envers les élèves vulnérables. Il est crucial d'encourager ces entreprises à s'impliquer davantage dans la RSE, en particulier dans le domaine de l'éducation, afin de contribuer à promouvoir l'équité et d'améliorer la qualité de l'éducation au Maroc.

Au cours de cette recherche, il est apparu que peu d'études ont exploré le sujet de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) des PME dans le domaine de l'éducation. Ce travail représente donc un aperçu limité des pratiques de RSE des PME en faveur des élèves vulnérables. Des études plus exhaustives, avec des échantillons plus larges et menées dans d'autres régions, seraient particulièrement pertinentes et enrichissantes.

Cela souligne l'importance pour l'État de redoubler d'efforts pour sensibiliser et encourager les PME à intégrer des actions sociales dans leurs stratégies de développement. Dans le cadre de l'objectif de l'État

marocain de promouvoir un État social, une approche intégrée est nécessaire, impliquant la contribution de toutes les parties prenantes.

REFERENCES

- [1] Abdelmajid Saidi Saidi, Abdelfattah Hamadi, Salaheddine Elkartouti. (2020). Évaluation D'impact du Programme D'appui Social à la Scolarisation " TAYSSIR ". Revue de recherche en Droit, Économie et Gestion. hal-03138093f. <https://hal.science/hal-03138093/document>
- [2] Adil Cherkaoui. (2016). « Pratiques RSE des PME au Maroc : une analyse perceptuelle auprès des dirigeants casablancais » dans *question(s) de management* 2016/3 (N°14), PAGES 13 A 26 Additions EMS EDITIONS. <https://www.cairn.info.ressources.imist.ma/revue-questions-de-management-2016-3-page-13.htm>
- [3] Carrol A.B (1979). « A three-dimensional conceptual model of corporate performance » dans *Academy of management review*, vol 4, n° 4, p 497-505.
- [4] Commission Européenne. (2002). La responsabilité sociale des entreprises : une contribution des entreprises au développement durable, *Emploi et affaires sociales*, n° 347. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0347:FIN:fr:PDF>
- [5] Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. (2015). Rapport « Vision stratégique de la réforme 2015-2030 ». https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2017/09/Vision_VF_Fr.pdf
- [6] Constitution marocaine (2011). http://www.sgg.gov.ma/Portals/0/constitution/constitution_2011_Fr.pdf
- [7] Courrent Jean-Marie. (2012). RSE et développement durable en PME. Comprendre pour agir. De Boeck Supérieur, « Petites Entreprises & Entrepreneuriat ».
- [8] El Alaoui, Aicha. (2018). Territorial Positive Discrimination in Education as a Pylon of Economic Development: An Analysis for the Case of Morocco dans MPRA paper n° 89145, posted 24 Sep. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/89145/1/MPRA_paper_89145.pdf
- [9] Gaudet, J. and Claire Lapointe, C. (2002). L'équité en éducation et en pédagogie actualisante » dans *Education et francophonie*, 30(2), 287-304. <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2002-v30-n2-ef06208/1079535ar.pdf>
- [10] Grant, C. (1989). Equity, Equality and Learning Styles. In *Equity in Education*, W.G. Secada (Dir.), New York : The Falmer Press.
- [11] Harvey, G., Klein, S. (1989). Understanding and Measuring Equity in Education : A conceptual Framework. In *Equity in Education*, W.G. Secada (Dir.), New York : The Falmer Press, pp. 43-67.
- [12] Haut-Commissariat au Plan. (2022). Les cahiers du plan n° 55. https://www.hcp.ma/Les-Cahiers-du-Plan-N-55-Decembre-2022_a3646.html
- [13] Loi 59-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise au Maroc.
- [14] Ministère de l'Éducation du Préscolaire et du Sport. (2023). Rapport des indicateurs au titre de l'année 2022-2023. <https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/Bilan%20MENPS%2022-23-%20FR%20-%20VF.pdf>
- [15] Programme Tayssir [<https://www.maroc.ma/fr/content/le-programme-tayssir>] consulté le 18 mars 2024.
- [16] Souali, Mohammed. (2010). Dans son ouvrage «Les politiques d'éducation, fondements et gestion » Publications Revue des Sciences de l'Éducation n° 21.
- [17] Teupa Dongmo Kelly et al. (2021). « Les motivations de pratiques de RSE au sein des entreprises en Afrique : le Cas du Cameroun » dans *Revue africaine de management – Africain management review* vol.6 (3) 2021, Pp : 86-99.

- [18] Sanders, J. (1989). Equity and Technology in Education, Equity in Education: An Applied Researcher Talks to the Theoreticians. In Equity in Education, W.G. Secada (Dir.), New York : The Falmer Press, pp. 158-179.
- [19] Secada, W.G. (1989). Equity in Education: An Introduction. In Equity in Education, W. Secada (Dir.), New York: The Falmer Press.
- [20] Walster, E., Walster, W.G., Berschaid, E. (1978). Equity, Theory and Research. Boston : Allyn and Bacon.
- [21] UNESCO [<https://uis.unesco.org/fr/topic/equite-dans-leducation>] consulté le 05 mars 2024.